

Autorisation d'utilisation d'image (enfant mineur)

Je soussigné(e) :

Adresse :

Ville : Tél. :

Représentant(e) légal de (**nom de l'enfant**) :

Inscrit à (nom établissement/classe):

de la commune de :

AUTORISE – N'AUTORISE PAS (barrer la mention inutile)

les services de production audio-visuelles du Département, à **photographier, ou filmer** mon enfant dans le cadre du reportage portant sur :

.....

A publier, exposer et diffuser les photographies ou vidéos sur les supports suivants (rayer les mentions concernées par une opposition partielle de votre part) :

- Publications du Conseil départemental du Val-de-Marne (les magazines *ValdeMarne*, *Les P'tits Mômes*, les dépliants, affiches, flyers...)
- Publications de la communication interne (magazine *Interval*, intranet, les dépliants, affiches, flyers...)
- Site internet du Conseil départemental du Val-de-Marne (www.valdemarne.fr)
- Comptes du Conseil départemental sur les réseaux sociaux
- Plateforme partenaire de rediffusion *Via Grand Paris*.

A **reproduire** ces images sur tous supports, connus, notamment CD-DVD, ou inconnus à ce jour.

Durée de l'autorisation de publication : la présente autorisation d'utilisation d'image est accordée à titre gratuit, non exclusif et pour une durée de 5 ans à compter de la date de la prise de vue.

- < J'atteste que mon enfant n'est pas lié(e) avec un tiers par un contrat d'exclusivité sur son image.
- < Les photographies pourront être exploitées directement par le Conseil départemental du Val-de-Marne ou cédées gratuitement et pour une utilisation non commerciale à ses partenaires.
- < Les vidéos resteront propriété du Conseil départemental et ne seront pas cédées à des tiers.
- < La publication ou la diffusion de l'image de mon enfant, ainsi que les légendes ou commentaires accompagnant cette publication ne devront pas porter atteinte à sa dignité, à sa vie privée ou à sa réputation.
- < Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 – art 38, le libre accès aux données vidéo et photographiques concernant mon enfant est garanti. Je pourrai donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait, et je dispose du droit de retrait si je le juge utile, en m'adressant à Monsieur le Président du Conseil départemental du Val-de-Marne, Hôtel du Département, Direction de la communication, service visuels et proximité - 94054 Créteil cedex.

Fait à , le en deux exemplaires originaux

Signature du représentant légal (précédée de la mention « lu et approuvé ») :